



Retention de passeports de mes enfants en voyage

Par Visiteur

Je souhaite récupérer les passeports de mes enfants pour un voyage à NY
je suis divorcé, une garde alternée a été validée

Elle est parfaitement informée mais pour me nuire est prête à tout style d'obstacle

Comment puis je faire valoir "mes droits"
mon départ est prévu dans 3 semaines

Par Visiteur

Bonjour Monsieur

Expliquez tout simplement à la mère de vos enfants que les passeports appartiennent à vos enfants et que ces derniers doivent les suivre. De ce fait que ce soit l'un ou l'autre des parents qui a la garde, les enfants doivent avoir leurs passeport.

Cordialement

Par Visiteur

Monsieur

Cette approche a déjà eu lieu
Il me faut connaître désormais des moyens juridiques circonstanciés afin de récupérer ces papiers
Pour vous exposer le sujet je peux peut être également vous contacter par tel.

Par Visiteur

Monsieur

Cette approche a déjà eu lieu
Il me faut connaître désormais des moyens juridiques circonstanciés afin de récupérer ces papiers
Dans ce cas faites un référé par avocat (même si ce n'est pas obligatoire) auprès du président du TGI en précisant l'urgence de la situation.

Cordialement

Par Visiteur

Merci pour cette précision.

N'ya t'il pas d'autres voies pour agir : plainte au commissariat par exemple afin de limiter des frais de procédures

Par Visiteur

Monsieur

Malheureusement non car il ne s'agit pas de faits relevant du pénal mais du civil.
De ce fait un dépôt de plainte serait sans fondement.

Cordialement

Par Visiteur

Une action en référé prend en "moyenne" combien de temps ?

Puis je l'adressé moi meme ?

Sinon avez vous connaissance du cout qu'un avocat peut exiger pour une action de ce type ?

Par Visiteur

Monsieur

Malheureusement, le délai moyen de réponse est d'un mois. Mais le mieux serait de vous renseigner directement auprès du greffe car cela dépend de l'engorgement de la juridiction.

Je comprends que vous trouviez le temps trop long mais malheureusement il n'y a pas vraiment d'autre moyen devant le refus de votre épouse, qui ne semble pas justifier et qui puni vos enfants.

Peut être que la menace d'une procédure la fera fléchir.

Cordialement